



HAL
open science

La première République française et l'Inde : mythes et réalités

Claude Wanquet

► **To cite this version:**

Claude Wanquet. La première République française et l'Inde : mythes et réalités. *Revue historique de l'océan Indien*, 2008, *Autour de l'histoire de La Réunion : recherches, enseignement*, 04, pp.49-65. hal-03412389

HAL Id: hal-03412389

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-03412389v1>

Submitted on 3 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La première République française et l'Inde : mythes et réalités¹

Claude Wanquet
Université de La Réunion

Relativement nombreux sont les ouvrages, d'aucuns scientifiques, d'autres (sans doute les plus nombreux) passablement romancés, qui ont mis en lumière la fascination qu'exerçait l'Inde sur nombre de Français de la fin du XVIII^e siècle². Toutefois, ce qu'on y découvre, ce sont surtout des destinées individuelles, les vies aventureuses de quelques Français en quête de richesse matérielle (parfois, aussi, spirituelle) mais rarement, semble-t-il, ce qui pourrait apparaître comme une véritable politique indienne de la France. Il est même un auteur, S. P. Sen, pour affirmer, dans son ouvrage considéré comme classique, *The French in India*, que la France révolutionnaire, toute entière absorbée par ses problèmes internes, se désintéressa totalement de l'Inde³.

Je crois au contraire que l'Inde a eu une place importante dans la réflexion politique française à l'époque de la Première République (1792 - 1804). Non seulement réflexion sur la stratégie la meilleure à adopter dans la lutte contre l'Angleterre, mais, de façon plus globale, sur la signification, en partie nouvelle, de cette lutte, sur la colonisation et les rapports avec les peuples « indigènes », sur les idéaux et le devenir même de la République.

I - Les champions de l'intervention française en Inde

Malgré la situation apparemment catastrophique des Français en Inde – Pondichéry a été prise par les Anglais dès août 1793 – ou peut-être justement à cause d'elle, très nombreux ont été en effet, entre 1794 et 1800, les auteurs qui ont préconisé une intervention française dans ce pays et affirmé qu'elle serait non seulement fructueuse mais facile.

Pour tous, la question est indissociable de celle des îles françaises orientales, les Mascareignes, d'autant que celles-ci développent elles-mêmes une politique « indiano-céanique » qui, tout en se voulant hautement le relais de celle de la France, prétend souvent anticiper sur elle et s'affirme, de fait, originale. Il n'y a pratiquement jamais de politique indienne totalement autonome, ni uniquement militaire, mais toujours une réflexion sur ce que devrait être la politique française dans l'océan Indien qui se veut

¹ Ce texte est une version légèrement remaniée d'une communication, demeurée inédite, présentée au colloque « Les Indes et l'Europe. Influences et regards croisés entre l'Orient et l'Occident » qui s'est déroulé à Bordeaux les 13 et 14 mars 1999. Nous remercions M. T. N. Tchakaloff, un des responsables de cette manifestation, d'avoir autorisé sa publication dans la *Revue Historique de l'Océan Indien*.

² Par exemple, et pour ne citer que quelques titres français, Alfred Martineau, *Le général Perron. Généralissime des armées de Scindia et du grand Mogol, 1753 - 1834*, Paris, 1931, 228 p. ; Guy Deleury, *Les Indes florissantes*, Paris, 1971, 1064 p. ; Florence D'Souza, *Quand la France découvrit l'Inde. Les écrivains voyageurs français en Inde (1757 - 1818)*, Paris, 1995, 351 p. ; *L'aventure des Français en Inde, XVII^e - XX^e siècles*, sous la direction de Rose Vincent, Paris, 1955, 255 p.

³ S. P. Sen ne mentionne comme auteur de projet en Inde que Lescallier, p. 490-492.

globale, et touche, inévitablement, à des questions sociales brûlantes comme celle de l'application de l'abolition de l'esclavage dans les îles.

D'où l'active participation aux débats de gens qui, à des degrés divers, ont exercé des responsabilités dans l'océan Indien. À commencer par les députés et ex-députés des colonies qu'y possédait la France.

Tout d'abord, les représentants de l'île de France à la Constituante, à la Convention, puis dans les conseils du Directoire, Joseph François Charpentier Cossigny (dit Cossigny Palma), auteur d'un mémoire sur le Bengale, Serres et surtout Gouly, un infatigable pamphlétaire. Ce dernier développe longuement ses idées dans un rapport à l'intention du Comité de Salut public « Sur le commerce de l'Inde et les îles de France et de La Réunion » du 25 fructidor an II (11 septembre 1794) et dans ses projets de décret et d'arrêté des trois et 10 brumaire suivants (24 et 31 octobre)⁴. Il les reprend, dans des termes quasiment identiques, dans l'important discours qu'il prononce devant la Convention le 16 pluviôse an III (4 février 1795)⁵ et, plus brièvement, dans une lettre aux Directeurs du troisième jour complémentaire an V (19 septembre 1797)⁶.

Il y a ensuite divers personnages fortement impliqués dans les affaires de l'océan Indien. D'abord les Monneron, une famille ayant de gros intérêts aussi bien aux îles que sur le sub-continent. Pierre-Antoine, qui un moment a représenté les colonies orientales à la Constituante⁷, est, de 1795 à 1797, une sorte de représentant officieux de la République auprès de Tipou – j'y reviendrai plus loin – mais n'a pas laissé d'écrits. À la différence de son frère Louis. Celui-ci avait déjà, à la Constituante, plaidé vigoureusement, mais sans pour autant vouloir affaiblir l'île de France, le rétablissement militaire et politique de Pondichéry⁸. Employé par le Directoire dans les affaires anglaises⁹, il ne perd pas l'Inde de vue et il rédige à son propos, le 5 thermidor an IV (23 juillet 1797), un important mémoire qui lui vaut certainement¹⁰ d'être choisi par les dirigeants français pour une mission aux colonies orientales.

Une mission à laquelle pousse fortement un autre auteur très prolifique sur l'Inde, Lescallier. Ancien commissaire civil de la Constituante dans l'océan Indien, il s'y était rendu en mission en 1792 et, par la force des choses – à savoir la prise de Pondichéry – s'y était trouvé bloqué jusqu'en 1795. Rentré en France en 1797 après quelques mois à l'île de France, il avait presque aussitôt été nommé à la tête du Bureau des Colonies. Dans un rapport du 15 brumaire an VI (5 novembre 1797), le ministre de la Marine et des Colonies Pléville-Lepelley mentionne divers mémoires sur l'Inde qu'il a présentés au Directoire et qui sont alors entre les mains du ministre des Relations extérieures

⁴ A. E. (Archives du ministère des Affaires Étrangères), série mémoires et documents, Asie, Indes orientales, n° 20, p. 141 — 147.

⁵ *Le Moniteur*, T. 23, p. 386.

⁶ A. N. Col. C⁴ 111, p. 111.

⁷ Pour plus de détails sur ce personnage, voir la notice de J. Raymond d'Unienville, dans le *Dictionnaire de biographie mauricienne*, p. 1073 – 1074.

⁸ Ainsi dans ses *Réponses* « à l'adresse de quelques habitants des îles de France et de Bourbon » (Paris, 1790, 19 p.) ou « aux objections contre le rétablissement de Pondichéry, présenté à MM. de l'Assemblée nationale » (Paris, 1791, 14 p.).

⁹ D'après R. Guyot (*Le Directoire et la paix de l'Europe*, p. 162), « commissionnaire à Douvres », Monneron « a encouragé l'expédition d'Irlande avec Théobald Wolfe Tone venu d'Amérique ».

¹⁰ Malgré les critiques d'un certain Hugon qui, dans une lettre du 27 nivôse an VI (7 janvier 1798) à son parent Pléville-Lepelley, alors ministre de la Marine et des Colonies, juge ce mémoire l'oeuvre « d'un homme d'esprit dont les intentions sont pures mais qui a traité trop superficiellement son sujet » au point d'aboutir « à des erreurs très préjudiciables aux intérêts de la République » !

auquel ils ont été communiqués le 11 fructidor précédent (28 août). Je n'ai pas retrouvé ces documents mais Lescallier lui-même dit en reprenant les thèmes (et vraisemblablement les termes) dans des « Réflexions sur les possessions françaises et la guerre à faire aux Anglais » du 5 vendémiaire an VI (26 septembre 1797)¹¹, un rapport au ministre du Bureau des Colonies de 1798¹², un « Mémoire sur l'Inde » du 24 brumaire an VIII (15 novembre 1799)¹³, et une lettre à Forfait du 24 pluviôse suivant (13 février 1800).

À la même époque les encouragements à une ambitieuse politique indienne pleuvent littéralement, en liaison, manifestement, avec les projets d'expédition de Bonaparte, d'abord en Angleterre puis, ensuite et surtout, en Égypte.

Il y a d'abord ceux des responsables politiques et militaires des Mascareignes. Ceux des représentants des autorités nationales auxquelles ils rendent compte, le gouverneur général Malartic¹⁴, le vice-amiral Sercey¹⁵ et le général Magallon¹⁶, qui commandent respectivement la Station navale et les troupes de terres. Ceux ensuite des élus, qui y détiennent la réalité du pouvoir politique. Sans aller jusqu'à en faire un élément majeur de leurs propos, les Assemblées coloniales ne manquent en effet jamais d'évoquer la possibilité d'une expédition en Inde pour justifier la nécessité de conserver les îles intactes et fortes, autrement dit à l'abri des troubles que ne manquerait pas d'y produire une abolition de l'esclavage. Cette expédition, l'envoyé de l'Île de France à Paris, Villaret-Joyeuse (officier d'artillerie, frère de l'amiral) la recommande d'ailleurs chaleureusement¹⁷.

Il y a ensuite ceux de simples particuliers, tel Hugon, retiré à l'île de France après avoir passé 17 ans en Inde, ou Monnier, un déporté politique de La Réunion¹⁸, qui adresse le 24 thermidor an VI (11 août 1798) un mémoire au Directoire¹⁹. Ou encore le naturaliste Macé, qui passera bientôt pour être un agent secret de ce même Directoire à l'Île-de-France²⁰, et Philibert Marragon, un des rares habitants de Rodrigues, chargé dans cette petite île de préparer des ravitaillements (par exemple en tortues) pour les navires français de passage²¹.

Il y a enfin ceux de divers personnages momentanément en métropole mais qui ont fait une partie de leur carrière aux Mascareignes et/ou dans l'océan Indien et

¹¹ A. N. Col. C⁴ 111, p. 237-240.

¹² A. N. Col. C⁴ 112, p. 13.

¹³ A. N. AF IV 1211 et AF IV 1187, p. 94.

¹⁴ Lettre au ministre de la Marine du 24 nivôse an VI (13 janvier 1798) A. N. Col. C⁴ 112, p. 41.

¹⁵ Lettres au ministre de la Marine des 28 nivôse, 2 pluviôse et 16 germinal an VI (15 et 17 janvier et 5 avril 1798), A. N. Col. C⁴ 112, p. 15-16 et 72 v^o.

¹⁶ Lettre à Hoche du 15 nivôse an VI (4 janvier 1798), A. N. Col. C⁴ 112, p. 96 v^o.

¹⁷ Villaret a rédigé un projet d'expédition en Inde (que je n'ai pas retrouvé) que l'ambassadeur de France en Espagne, Pérignon, recommande à Truguet, le prédécesseur de Pléville au ministère de la Marine. Lettre du 13 nivôse an V (2 janvier 1797), A. N. Col. C⁴ 111, p. 251.

¹⁸ Il a été accusé, en février 1797, alors qu'il était commissaire de la République à l'hôpital de Saint-Denis, de participer avec quelques autres « ardents sectateurs du terrorisme [à] des conciliabules, des assemblées nocturnes », et d'avoir tenu aussi, après l'arrivée de *La Preneuse*, des propos résolument abolitionnistes. (Sur toute l'affaire, voir Cl. Wanquet, *Histoire d'une révolution, La Réunion (1789-1803)*, Marseille, Jeanne Lafitte, 1984, 3 T., T. 3, p. 95-98).

¹⁹ A. N. Col. C⁴ 112. Monnier fait état d'un autre mémoire, du 1^{er} fructidor an V (18 août 1797), dans lequel il exposait déjà ses idées sur l'Inde et le Cap.

²⁰ Lettre au Directoire du 24 ventôse an VI (14 mars 1798), A. N. Col. C⁴ 112. Cette lettre a été publiée intégralement par Saint Elme Le Duc dans *Île de France, documents pour son histoire civile et militaire*, p. 334 - 347.

²¹ Lettre du 15 germinal an VII (4 avril 1799), A. N. AF IV 1215.

qui rêvent, généralement, d'y rejouer un rôle. Certains n'ont pas signé leurs « Observations » ou « Réflexions », d'autres au contraire sont bien identifiables comme le général de brigade J. J. Avril, qui commande en 1798 la subdivision de la Charente inférieure mais a vécu 15 ans à l'île de France²², ou son collègue D'Houdetot²³, qui a été président de la première Assemblée coloniale de la même île et commandant général de sa première garde nationale²⁴. Dans son rapport déjà cité, Pléville commente un long (14 pages) « Mémoire sur les moyens de rétablir la puissance française aux Indes orientales » d'un certain A. Boisseroles²⁵, que l'adjudant général Valette, qui demande alors à partir en mission aux Mascareignes, lui a soumis en même temps que le sien. Il y a encore, et vraisemblablement surtout, le projet, en date du 4 ventôse an VI (22 février 1798), d'une « Grande et importante expédition, dans laquelle la République française paraîtrait dans l'Inde avec l'éclat qui lui convient et y déploierait sa grandeur et sa puissance »²⁶ d'un personnage, Piveron de Morlat, qui peut, à juste titre, être considéré comme un orfèvre en matière d'affaires indiennes, puisque, procureur général au Conseil supérieur de Pondichéry, il avait été choisi en 1781 par Souillac et Chevreau, alors administrateurs généraux des Mascareignes, pour être le représentant de la France auprès d'Hyder-Aly. Il avait su gagner la confiance des princes du Mysore, dont il accompagna les ambassadeurs en France en 1788, et il avait grandement contribué à la réussite des opérations françaises en Inde durant la guerre d'Indépendance américaine²⁷.

II - L'Inde, un enjeu primordial pour la République française

Il y a, entre tous les auteurs qui plaident en faveur d'une intervention française en Inde, des nuances, ne serait-ce qu'à cause des événements qui entourent, et souvent inspirent, leurs écrits. Mais tous sont quand même amenés à évoquer des arguments sensiblement voisins, en reprenant d'ailleurs souvent des thèmes déjà énoncés lors de l'important débat sur le choix de la capitale des établissements français au-delà du cap de Bonne-Espérance qui avait suivi la guerre d'Indépendance américaine²⁸.

Les partisans d'une forte présence française en Inde ont beau jeu d'insister, tout d'abord, sur son importance, historiquement établie, au niveau mondial. « C'est une chose digne d'attention, et attestée par les monuments les plus anciens de l'histoire que les peuples qui ont tour à tour dominé dans l'Indostan ont été les plus opulents de l'univers. Cette terre antique et féconde renouvelle à chaque instant ses trésors », écrit Gouly, pour qui il est manifeste que les Français, et, de façon plus large, les Européens,

²² Son mémoire, adressé au Directoire, est écrit à la Rochelle en thermidor an VI (juillet - août 1798), A. N. Col. C⁴ 112, p. 87 et suivantes.

²³ *Précis du plan de l'expédition projetée pour l'Inde (...) présenté aux membres du Directoire*, dans Saint Elme Le Duc, *Île de France...*, op. cit., p. 259-261.

²⁴ Pour un bref aperçu de sa carrière, voir la notice d'A. Toussaint dans le *Dictionnaire de biographie mauricienne*, p. 77.

²⁵ A. N. AF III 205, p. 128. Le mémoire de Boisseroles n'est pas daté.

²⁶ Ce mémoire de 14 pages se trouve aux A. E., série Mémoires et Document, Asie, vol. 4, p. 398 - 405. Une copie, précédée d'un « Mémoire abrégé sur l'Inde, eu égard aux circonstances actuelles, présenté au Directoire exécutif de la République française » (6 p.), figure aux Archives du ministère de la Guerre sous la cote B 1.

²⁷ Saint Elme Le Duc, *Île de France...*, op. cit. p. 221 et 324-325. Pour plus de précisions, on se reportera à Philippe Le Tréguilly, « Un diplomate français en Inde au temps de la guerre d'indépendance américaine : Piveron de Morlat (1778 - 1785) », thèse de l'École nationale des Chartes, 1987 (Résumé dans les *Positions des Thèses* de 1987, p. 153 - 162).

²⁸ Sur ce débat voir, Cl. Wanquet, « Pondichéry et/ou Port-Louis, ou les incertitudes de la stratégie française dans l'océan Indien à la fin du XVIII^e siècle », dans *Les relations historiques et culturelles entre la France et l'Inde, XVII^e - XX^e siècles*, T. 1, p. 343 - 362.

ne peuvent pas plus se passer des produits indiens qu'ils ont pris l'habitude de consommer que des produits tropicaux dont ils usent de même²⁹.

Plus important, ou plus grave, c'est l'Inde « qui nourrit l'orgueil et l'opulence des tyrans des mers », les Anglais, qui y trouvent « des moyens incalculables de richesses et de domination » (Gouly). C'est là où se trouve véritablement « le coffre-fort de l'Angleterre » (Magallon).

Or la guerre avec l'Angleterre a pris un caractère nouveau, inexpiable : c'est, après 1797, notre seul mais irréductible adversaire, et surtout c'est « le plus perfide de tous les peuples » (Gouly). Selon Piveron « on trouve partout, en Asie comme en Europe, les traces [des] atrocités (...) de ces oppresseurs du genre humain. Jamais on ne portera plus loin qu'eux la perfidie, l'oppression, l'insatiable cupidité, la corruption, l'inhumanité, la tyrannie et tous les crimes réunis ». Il est donc du « plus grand intérêt » pour la France mais il y va aussi de sa « gloire, de son repos et de celui de l'Europe et de l'Asie (...) qu'elle s'aperçoit par les fondements cet Empire monstrueux et outrageant à toutes les nations ». Or « on ne détruira pas les Anglais, en les détruisant seulement en Angleterre. S'ils ne sont anéantis dans l'Inde, ils existent encore puissants »³⁰. Autrement dit, pour reprendre une formule de Lescallier, « le grand objet, le grand théâtre pour les opérations de guerre et de paix et pour l'attention du gouvernement c'est l'Inde ».

C'était déjà vrai, fin 1794, pour Gouly, car les Anglais, désireux « de dominer seuls en Asie et de se réserver l'immensité des métaux, diamants et perles qu'elle renferme », envisageaient manifestement alors de s'emparer des colonies hollandaises « où ils ont mis garnison sous le titre de l'amitié »³¹. C'est encore plus vrai fin 1797 - début 1798 car les Anglais, prenant prétexte de l'alliance conclue entre la jeune République batave et la France, se sont effectivement emparés, sans grande difficulté, du Cap et de Ceylan. Et a fortiori en 1799 et après, quand le désastre et la mort de Tipou leur laissent les mains libres pour attaquer les derniers îlots de résistance à leur volonté de tout dominer dans l'océan Indien et en Asie, les Mascareignes, l'Insulinde hollandaise et les Philippines espagnoles.

III - Les raisons, pour la France, d'être optimiste

Une offensive en Inde est-elle possible quand nos possessions en Asie ont été dès le début des hostilités, en 1793, la proie de l'Angleterre et surtout quand on connaît le rapport de force en matière maritime ?

Beaucoup le pensent en se disant d'abord convaincus de la fragilité, en dépit des apparences, de l'édifice britannique en Inde. « Malgré leurs vastes possessions, et

²⁹ On trouve une idée comparable dans le rapport préliminaire à la Constitution de l'an III de Boissy d'Anglas pour qui « l'habitude et le besoin » de consommer des produits tropicaux - « l'abus, si vous le voulez, de la civilisation » - ont créé une espèce de lien irréversible entre la France et ses colonies.

³⁰ D'ailleurs Piveron, en cas de succès de la descente française en Angleterre, croit en la possibilité d'une espèce de repli du gouvernement britannique en Inde !

³¹ Cela ne leur « coûtera pas un seul homme, estime Gouly, car les Hollandais ne peuvent faire nulle résistance ». Et une fois ces colonies hollandaises prises ils ne les rendront plus « à moins qu'on ne soit à Londres pour les y forcer ».

par cela même que leurs possessions sont vastes, écrivait Souillac en 1790³², les Anglais sont très vulnérables aux Indes ». « Leurs places d'armes, celles qui leur assurent leurs grandes propriétés (...) sont trop distantes entre elles pour pouvoir aisément s'aider et se protéger mutuellement », continue Louis Monneron. D'autant, ajoute-t-il, que leur force militaire consiste pour beaucoup en « milices » indigènes (70 000 hommes contre seulement 19 000 à 20 000 Blancs) peu sûres car leur « fonds de caractère est une inquiétude naturelle et un art particulier de ruse et de déception »³³. Leurs nouveaux succès de 1793 - 1794 au détriment des comptoirs français et hollandais fragiliserait encore davantage les Anglais, si l'on en croit Gouly. D'après des informations en provenance d'un vaisseau danois qu'il qualifie de sûres, il souligne, en octobre 1794, toutes les raisons qu'ont les Anglais d'être inquiets : les subsistances sont d'une rareté qui fait craindre la famine dans leurs possessions ; « le peuple blanc et noir [est] très mécontent de leur joug tout le long de la côte de Coromandel ; près de 1500 prisonniers français à Madras, 800 autres à Calcutta, plus quelques habitants de Chandernagor, qu'ils ont vainement essayé de rallier, sont prêts à se révolter et ils n'ont pas assez de forces pour les garder depuis qu'ils ont mis garnison dans les possessions hollandaises ».

Le discours est le même en 1798. Certes, reconnaît Hugon, la puissance des Anglais paraît « colossale » en Inde, avec « beaucoup de troupes, (...) de grands revenus, un grand commerce et une étendue de possessions considérables ». Mais « tout cela pourtant ne doit pas effrayer » car « la richesse, le luxe amollit leurs troupes, l'étendue de leur territoire en rend la conservation difficile ». Et plus encore la disparité de civilisation et d'intérêts car « ils ne pourront rester indéfiniment » les maîtres de « peuples si différents des Européens par leurs mœurs, leurs langues, leurs usages ».

Bref tout le monde fait sien le paradoxe de Souillac : « ces immenses possessions et notre médiocrité à cet égard nous donnent un très grand avantage sur l'Angleterre ».

Un avantage d'autant plus certain que la France apparaît et apparaîtra plus encore, aux yeux des Indiens, comme la nation qui va les libérer d'un joug insupportable.

Deux choses se conjuguent pour nombre de commentateurs. D'une part le fait que les Anglais, qui n'auraient obtenu et conservé leur puissance en Inde que par la perfidie et la cruauté, y sont quasi unanimement détestés et que les Indiens n'attendent qu'une occasion pour les chasser³⁴. D'autre part le fait que la République française est la plus à même de susciter cette occasion ; qu'elle est même la seule des puissances européennes à pouvoir le faire car elle a une conception nouvelle, désintéressée, des rapports entre les peuples et prône leur totale libération.

D'après Gouly, la France est attendue, espérée en Inde et elle a véritablement une « mission » à y accomplir : « l'indignation que le despotisme anglais inspire à tous

³² Lettre du 12 novembre 1790 transcrite dans un « Mémoire présenté à l'Assemblée nationale par les habitants des îles de France et de Bourbon actuellement à Paris » du 2 décembre 1790, A. E. vol. 11, p. 194.

³³ « Mémoire... en faveur des colonies françaises aux Indes » du 15 octobre 1790, p. 264 r^o et 265.

³⁴ Les Anglais, assure Magallon, ne se maintiennent en Inde que « par les plus odieuses usurpations, le gouvernement le plus vexatoire, le plus détesté et la faiblesse des peuples qui l'habitent ». Mais que les nababs reçoivent l'assurance « qu'une nation européenne et guerrière » - et la France en est une - leur viendra en aide et « la très grande partie, pour ne pas dire la totalité, tourneront leurs armes » contre eux. Macé est du même avis : « tous les peuples de l'Indostan n'attendent qu'une action favorable pour secouer le joug insupportable des agents de la Compagnie anglaise et chasser leurs oppresseurs, et, pour cela, ils n'ont besoin que de 3 à 4000 guerriers européens et d'un général actif et entreprenant ».

les princes indiens, (...) les cruautés commises par les ministres de George dans ces belles contrées, tout nous assure contre l'Angleterre des alliés ardents et fidèles ; et l'humanité, qui, des bords du Coromandel et du Malabar fait entendre vainement sa voix contre les crimes d'Hastings et de ses complices, attend que nous lui portions à la fois des consolations et des vengeances ».

Il y a ici clairement référence à la conviction de nombre de révolutionnaires de bâtir un monde nouveau, dans lequel il faudra, pour les représentants de la France, non pas soumettre les « indigènes » par la force mais les « affectionner »³⁵.

Piveron insiste sur ce point : ce dont il faut persuader les Indiens, c'est que « la République française n'entreprend d'exterminer les Anglais dans l'Inde, que principalement pour rendre à chaque puissance ce qu'ils ont usurpé sur elle ». Pour Boisse-roles, l'affaire paraît entendue : « les concussions des Anglais, leurs monopoles excessifs, leurs cruautés sont profondément gravées dans l'âme des Indiens, [qui] n'ont jamais eu rien de semblable à reprocher [aux Français] », en qui ils « ne verraient (...) que des libérateurs ». Donc, il ne sera même pas nécessaire pour la France « de former d'avance [en Inde] des alliances » qui « se feront d'elles-mêmes », en vertu des qualités françaises traditionnelles et de l'effet contagieux de l'idéal révolutionnaire !

IV - Concrètement, quelle(s) alliance(s) privilégier ?

Les autres auteurs, à commencer par Gouly, sont moins béatement optimistes et considèrent au contraire comme un préalable indispensable à toute intervention française en Inde de s'y être fait des alliés solides.

S'il faut en croire Lescallier, ceux-ci pourraient être très nombreux et répartis partout. Il aurait, assure-t-il, reçu et encouragé par ses efforts personnels, lors de sa mission en Inde en 1793, des propositions très encourageantes du roi de Ceylan³⁶ et de celui de Tanjaour. Et quasiment tous les princes auraient « manifesté, de même que les peuples opprimés de ces vastes et riches contrées, le désir d'être délivrés d'un joug qui devient de plus en plus pesant et odieux ».

Pendant – tous les commentateurs des questions indiennes, Lescallier y compris, sont d'accord là-dessus – il y a, pour la France, trois alliés majeurs possibles en Inde : les Marates³⁷, Nizam Aly, le souba du Deccan, et Tipou, le sultan du Mysore.

« Les Marates, reconnaît Piveron, doivent être regardés comme la puissance la plus réelle de l'Inde et la plus stable. Le droit de Chotail³⁸, qui leur a été anciennement concédé par les Empereurs, leur donne une grande prépondérance. Au moyen de leur nombreuse cavalerie, ils se portent rapidement et en force dans les parties les plus éloignées pour réaliser ce droit. Ceux des Soubas, Nababs, Rajas et autres princes qui sont trop faibles pour leur résister et qui les voient fondre sur eux s'empressent de trai-

³⁵ Formule explicite des instructions, inspirées par Lescallier, donnés en mars 1800 à Villaret-Joyeuse et Lequoy-Montgiraud chargés d'une mission dans l'océan Indien.

³⁶ « Il offrait de mettre sur pied toutes ses troupes, de nous donner non seulement le port de Trinquemalé, le plus beau local de l'univers pour la marine, mais aussi tous les ports et côtes maritimes de son île, sous la seule condition de lui rendre la liberté du commerce pour ses sujets ».

³⁷ J'adopte cette orthographe, souvent usitée à l'époque, mais la manière d'écrire ce nom varie beaucoup d'un auteur à l'autre.

³⁸ Quatrième partie des revenus de l'Empire.

ter ». Mais, comme le souligne aussi D'Houdetot, les Marates « sont légers, avides et surtout indisciplinés ». Selon Piveron « il est connu de toute l'Inde [qu'] ils se livrent au plus offrant et souvent se font payer par les deux parties ». Leur « puissance fédérative (...) est composée de différents chefs » qui ne voient que leurs intérêts personnels. De plus, s'ils « ont une cavalerie très nombreuse, ils ont peu d'infanterie et une infanterie mal armée, mal disciplinée, point aguerrie ; leur artillerie est également peu considérable et mal servie ».

« Les partisans du Nizam, continue Piveron, font valoir avec emphase sa haute qualité de Souba du Deccan et le peignent en conséquence comme le vrai maître de cette partie du Gouvernement mogol. Mais personne n'ignore, ajoute-t-il, que la dignité de Souba se ressent du peu de consistance de celle de l'Empereur (...) [qui] n'a présentement qu'un pouvoir imaginaire ; que Nizam Aly (...) prince efféminé, enfermé dans son sérail, où l'intrigue conduit tout, ne se montre que rarement et pour étaler seulement un faste puéril qui n'en impose nullement ; que sans forces réelles et presque toujours sans argent, il est alternativement la proie des Marates³⁹ et des Anglais ; que ces derniers, possédant déjà en engagement les quatre belles provinces nommées les quatre cercars, ont par là une porte ouverte sur le reste de ses états et jouissent d'une très grande prépondérance dans son Dorbar ».

D'autres sont moins sévères pour le personnage, en particulier à cause du fait, comme l'écrit Lescallier, « qu'il y a à son service (...) un Français nommé Raymond qui commande un parti d'environ 10 000 hommes et qui a témoigné dans le temps aux commissaires civils son dévouement et le désir le plus vif de trouver une occasion d'être utile à sa patrie dans le poste qu'il occupe ». Mais tout le monde estime que Tipou est l'allié à rechercher en priorité. Il apparaît en effet comme le plus à même de faire pièce aux Anglais. « Maître de grands états, bien peuplés, bien fertiles, où il existe quantité de villes fortifiées, possesseur de trésors immenses », il est, souligne Piveron, « à la tête de belles troupes, aguerries par trente-cinq années de guerre⁴⁰ [avec] une artillerie formidable et bien servie ». C'est à Mangalore que le débarquement français, protégé par son armée, sera le plus facile. Il est l'ami des Français que durant la guerre d'Indépendance américaine il a, selon Piveron, puissamment aidés et auxquels il a « fait la remise généreuse du montant des dépenses [consenties pour alimenter leurs armées] qui s'élèveraient à environ 7 millions ». Il est même leur allié « naturel » car il a « des raisons puissantes d'abhorrer » les Anglais qui, à la paix de 1792, « l'ont humilié et outragé au point de le contraindre à leur livrer ses deux fils en otage ». Qu'il soit le fils et l'héritier d'un usurpateur ne devrait guère nous arrêter car « ne sait-on pas que la loi du plus fort est le droit des trônes dans l'Inde » et il s'agit, de toute manière, de « l'opposer à des usurpateurs inouïs, à des tyrans exécrables, à des brigands atroces ».

³⁹ Alors que ses partisans représentent les Marates comme ses vassaux, Piveron souligne qu'à chaque fois qu'ils ont marché contre lui, il a été contraint de leur donner de l'argent ou quelque portion de ses états pour les désarmer. D'Houdetot écrit aussi qu'il est « riche, puissant mais sans énergie ».

⁴⁰ Piveron souligne bien la supériorité relative des troupes de Tipou sur les autres armées indiennes, mais mentionne aussi ses limites. « Tipou (...) né au milieu des armes, qui depuis sa plus tendre enfance n'a cessé de faire la guerre, a reconnu l'avantage qu'ont les troupes disciplinées sur celles qui ne le sont pas. Pénétré de cette vérité, il s'est livré particulièrement à bien former ses cipayes. Se modelant sur ce qu'il a vu pratiquer parmi nous à cet égard, il a fait des ordonnances pour eux, les fait exercer souvent et les a rendus infiniment meilleurs que ceux des autres Princes. Mais il n'a pu encore en faire autant de sa cavalerie, qui, comme celle de toute l'Inde, marche sans ordre, donne à la débandade et n'a aucune discipline ».

Pour certains comme Hugon, Tipou serait même – pour reprendre une expression à la mode – un allié « incontournable ». Car sans la certitude de son alliance⁴¹, il est inutile d'essayer de fortifier Pondichéry qui sera inévitablement prise par les Anglais ; inutile aussi d'envoyer des troupes européennes pour l'entretien desquelles il faudrait « des dépenses inouïes » et qui seraient fatalement « affamées » par les troubles indigènes qui, « au service de l'Angleterre, contrôlent et dévastent le pays ».

L'important sera donc de « cimenter sa confiance si souvent déçue ». L'allusion est claire à ce qui s'est passé quelques années plus tôt. La conclusion rapide de la paix de Mangalore, en mars 1784, en le privant d'une situation militaire favorable, avait déçu les ambitions de Tipou et, en 1789, il a envoyé, via l'Île de France, une ambassade à Versailles⁴² pour demander à Louis XVI de l'aider à reprendre contre les Anglais une guerre voulue aussi certainement par Lord Cornwallis. Il n'a obtenu de la France que des encouragements et de vagues promesses, mais a quand même déclenché les hostilités, en décembre 1789, en attaquant le rajah de Travancore, un vieil allié de l'Angleterre. Sans doute les habitants des Mascareignes souhaitaient-ils alors pouvoir l'aider mais ils n'ont rien fait concrètement et, laissé à ses seules forces, il a subi une défaite cuisante et la perte de quasiment la moitié de ses états au traité de Seringapatam de 1792⁴³.

Renouer alliance avec lui ne sera pas facile, reconnaît Piveron, car « il a le caractère de tous les Indiens : il est fin, rusé et méfiant à l'excès ». « Mais aussi », ajoute-t-il en faisant référence à sa propre expérience, « quand on est parvenu à gagner sa confiance, il s'y abandonne ». Pour réussir cette entreprise, il faudra que la République se démarque fortement de l'Ancien Régime et lui fasse porter seul, et non à la France, la responsabilité de son précédent abandon. Il faudra lui expliquer « l'influence absolue du cabinet de Saint James sur celui de Versailles (...) et l'insouciance criminelle et l'inhabileté grossière des Ministres [de Louis XVI] ». Le convaincre aussi que la République est à la fois infiniment plus forte – elle qui a obtenu un « nombre étonnant de (...) victoires, dont l'éclat a surpassé tout ce que l'histoire nous a transmis des peuples les plus belliqueux de l'Antiquité, (...) terrassé, dompté tant de Rois coalisés contre elle » – et infiniment plus généreuse. Sur ce point les mémorialistes sont unanimes, il est essentiel de respecter le vieil adage de Bussy selon lequel il ne faut jamais venir en Inde en quémandeurs mais en puissants. « L'exemple des deux dernières guerres les a déjà fortement prévenus contre notre puissance, écrivait déjà Souillac lors de son bref passage au commandement de Pondichéry en 1785, et, de nos objets, le plus essentiel, le plus difficile peut-être et celui dont nous devons le plus nous occuper, est de changer leur opinion »⁴⁴. Pour ce faire il n'hésitait pas à conseiller de « doubler au moins nos forces réelles par l'imagination ». Dans le même ordre d'idées, Gouly souligne l'impact que peuvent avoir sur l'esprit de Tipou les succès des corsaires des

⁴¹ Alliance qui devrait entraîner celle des Marates, déjà en partie scellée par quelques accords locaux, car même s'ils « sont mutuellement jaloux de leur puissance, l'intérêt commun leur commande d'empêcher qu'aucun des deux soit anéanti par les Anglais qui finiraient par envahir l'autre et dominer imperturbablement sur des peuples faibles ».

⁴² Sur l'ambassade de Tipou en France, voir M. Besson, *Les aventuriers français aux Indes (1775 - 1782)*, p. 120-125 ; Saint Elme Le Duc, *Île de France...*, *op. cit.* p. 326-329.

⁴³ Pour l'ensemble de la question des rapports de l'Angleterre avec le Mysore, voir R. C. Majumdar, H. C. Raychaudhury, K. Datta, *An Advanced History of India*, p. 682-688 ; Kabir Kasar, *Secret correspondence of Tipu Sultan*, New-Delhi, 1980, 380 p. ; C. H. Rao, *History of Mysore*, 1766-1799, Delhi, 1946, 1378 p.

⁴⁴ Lettre au ministre n° 15 du 15 septembre 1785, A. N. Col C² 267.

îles de France et de La Réunion – au nombre desquels, comme de nombreux contemporains, il range Surcouf – qui « croisent jusqu'à l'embouchure du Gange » et rendent « le commerce du Bengale on ne peut plus languissant »⁴⁵. Fin 1797-début 1798, la persuasion où l'on est en Inde que le gouvernement français enverra des renforts à l'Île de France nous est, selon Sercey, « très favorable »⁴⁶. D'autant que l'envoi de deux détachements à Batavia apparaît comme la preuve que les Mascareignes sont déjà « dans le meilleur état de défense possible »⁴⁷.

Mais les meilleurs atouts, pour la France, sont l'anglophobie viscérale et le désir de revanche de Tipou⁴⁸. Pour les alimenter, elle lui envoie divers messagers porteurs de belles promesses.

Pierre Monneron, qui commandait la corvette sur laquelle s'étaient embarqués ses ambassadeurs, à Pondichéry, en 1787, est d'abord chargé, en 1795, de le prévenir qu'elle va expédier au Mascareignes des forces de terre et de mer importantes avec deux agents « qui feraient une levée de la jeunesse des deux îles et de 8 à 10 000 Cafres, que toutes ces forces réunies seraient débarquées soit à la cote Coromandel, soit à Mangalore, pour se joindre aux siennes ». Après des aventures rocambolesques⁴⁹, Monneron réussit à transmettre le message au sultan qui s'en montre tellement satisfait qu'il lui « fait présent de 30 000 roupies et d'une cargaison de poivre » et le charge d'être son ambassadeur auprès des autorités de l'Île de France.

En 1798, son frère Louis est choisi par le Directoire pour être son agent particulier aux colonies orientales et ses instructions lui font obligation d'entrer en contact avec Tipou.

Mais, en la matière, le rôle décisif est joué par un étonnant aventurier, le corsaire Ripaud Montaudevert, Breton d'origine mais Réunionnais d'adoption. Échoué par hasard à Mangalore, il se présente comme un agent officiel du gouvernement français et assure le sultan que les administrateurs des Mascareignes pourront lui envoyer une armée de 20 000 Européens et de 30 000 Cafres pour l'aider à reprendre la lutte contre les Anglais. Moyennant quoi Tipou le comble d'honneurs, l'autorise à ouvrir dans sa capitale – près de quatre ans après la mort de Robespierre ! – un club jacobin⁵⁰ et fait saluer le drapeau français « de 3000 coups de canon et d'une salve générale de toute son armée qui se monte à environ 100 000 hommes »⁵¹. Puis il charge Ripaud de conduire lui-même à l'Île de France deux ambassadeurs, Assen Alykan et Ibrahim

⁴⁵ Ces corsaires se sont en particulier emparé de plusieurs navires battant pavillon maure ou marate mais en réalité utilisés par les Anglais pour leur commerce et chargés de riches cargaisons. Gouly estime que les négociations qui devraient s'ensuivre pourraient peut-être permettre à la France d'attirer dans son alliance ces nations maure et marate.

⁴⁶ Lettres de Sercey au ministre de la Marine du 28 nivôse an VI (15 janvier 1798), A. N. Col. C⁴ 112, p. 16.

⁴⁷ Ainsi que le souligne Malartic qui se flatte manifestement d'avoir été, en l'occurrence, habile manœuvrier dans ce qu'on pourrait appeler une guerre psychologique. Lettre au ministre de la Marine n° 167 du 24 nivôse an VI (13 janvier 1798), A. N. Col. C⁴ 112, p. 41.

⁴⁸ D'après ses informateurs danois, Gouly se dit persuadé, en octobre 1794, que Tipou, tout en restant très défiant à l'encontre des Français, « parce qu'il a été constamment abandonné et trahi », souhaite quand même « traiter d'une manière solide avec [eux] pour, de concert, anéantir la puissance anglaise en Asie » et qu'il sera « facile de [nous] le ramener ».

⁴⁹ « Pillé en route par les Arabes Bédouins, Monneron, avait dû, raconte Macé, s'habiller à la Turque » pour réussir à arriver chez Tipou.

⁵⁰ L'acte de fondation du club, le 5 mai 1797, et les procès-verbaux de ses séances en floréal et prairial an V ont été publiés, en français et en anglais, à Calcutta, en 1799, et peuvent être consultés à la bibliothèque de l'Institut français de Pondichéry.

⁵¹ Macé, lettre au Directoire du 24 ventôse an VI.

Saël, chargés de proposer une nouvelle alliance à la France « jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul Anglais dans l'Inde »⁵². L'Assemblée coloniale et Malartic accueillent favorablement ces ambassadeurs en janvier 1798, leur promettant d'étudier les moyens de fournir des secours à leur maître, « tant en blancs qu'en noirs », et lancent une proclamation pour obtenir des volontaires qui doivent constituer l'avant-garde des forces que la République française fournira à son allié⁵³.

V - Les plans sur la comète et le dur réveil

À l'évidence les promesses qu'engendre, sur le plan militaire, le projet d'une alliance avec Tipou font rêver, pour ne pas dire délirer⁵⁴. Et l'on ne peut qu'être étonné de la contradiction qui paraît exister entre le constat fréquent, d'une part, d'une situation militaire extrêmement fragile aux colonies orientales, perpétuellement sous la menace d'une invasion anglaise, et la démesure, d'autre part, des projets d'intervention en Inde. L'explication tient aux espérances qu'engendre le potentiel militaire, réputé formidable, de Tipou. Tellement formidable que pour certains commentateurs il ne sera même pas nécessaire, du côté français, de mettre en action des troupes importantes. Avec « cinq ou six mille hommes d'élite », assure Magallon, « on peut tout oser et tout conquérir dans l'Inde ». Pour les commander il verrait bien – ce n'est pas une surprise – Hoche, qui serait même véritablement pour lui « l'homme de la chose » et est dont il serait ravi d'être le second.

Nombreux sont surtout ceux qui croient à une intervention en Inde de Bonaparte, « l'invincible général » (Piveron), et qui, d'avance, se réjouissent de son succès. « Sans avoir la prétention de deviner le secret du gouvernement, il est permis de supposer que l'expédition de Buonaparte a pour but d'affranchir l'Indostan du joug anglais », écrit l'auteur de « Considérations sur la nécessité d'une expédition à l'Île de France » soumises au ministre de la Marine le 25 thermidor an VI (12 août 1798)⁵⁵. Pour Monnier « l'art et le génie manquent » à Tipou « pour employer à propos » l'armée énorme qu'il peut rassembler et donc « le meilleur secours qu'on pourrait lui donner, ce serait du génie républicain à la mode de Buonaparte » ! Les médias suivent, comme le prouvent les sommaires du *Moniteur* de l'été 98. Et déjà une image naïve montre « la réception aux Indes » dans un décor de fantaisie, de Bonaparte « par Tipoozaib, ami des Français »⁵⁶ !

Que Bonaparte ait affirmé à Sainte-Hélène que le but ultime de son expédition était l'Inde n'est généralement pas pris au sérieux par les historiens⁵⁷ au regard, en particulier, de la modestie des effectifs dont il disposait, 15 000 hommes. Mais cette lecture moderne des réalités militaires objectives de l'époque ne tient absolument pas compte de la perception qu'on en avait alors. Car « il existe bien une espèce de consensus, de rêve éveillé, tout à fait en dehors de la réalité » dans la politique orientale du Direc-

⁵² « Affaires politiques de la République française dans l'Inde. Rapport au Directoire Exécutif du Bureau des Colonies, 2^e jour complémentaire an VI (18 septembre 1798) », A. N. Col. C⁴ 112, p. 11.

⁵³ Séances de l'Assemblée coloniale de l'Île de France des 1^{er} et 7 pluviôse an VII (20 et 26 janvier 1798), A. M. B 30/A.

⁵⁴ Monnier affirme ainsi que le sultan peut « mettre sur pied et sans effort une armée de 300 000 hommes ».

⁵⁵ A. N. Col. C⁴ 112, p. 160.

⁵⁶ Je l'ai reproduite dans le tome 3 de *Histoire d'une révolution, La Réunion (1789-1803)*, op. cit., p. 373.

⁵⁷ « Cela paraît relever de la politique fiction », écrit par exemple Denis Woronoff, *La République bourgeoise de Thermidor à Brumaire (1794-95)*, coll. Nouvelle histoire de la France contemporaine, Paris, Seuil, 1972, 250 p., p. 170.

toire⁵⁸. Pour ne citer qu'un exemple, faute de place, il suffit de résumer Boisseroles. Ce dernier estime que si la France arrivait à mettre à la disposition de Tipou 3000 hommes avec une bonne artillerie et deux ou trois ingénieurs, cela suffirait pour « le rendre maître de la campagne et obliger les Anglais à s'enfermer dans leurs places fortes ». Mais ses préférences vont manifestement à des opérations de plus grande envergure. Déjà, avec huit frégates, 4 à 5000 hommes de débarquement, un train complet d'artillerie volante et quelques ingénieurs, et sous réserve de s'assurer au préalable des bases arrière, Goa et Trinquemalé⁵⁹, il garantit d'autant plus de succès aux Français que leur arrivée en nombre leur rallierait certainement, non seulement Tipou mais aussi les Marates⁶⁰. Soit une conjonction de forces telles que « la puissance anglaise dans l'Inde serait anéantie dès la première campagne ». Une puissance qu'on pourrait même « être à peu près certain (...) de détruire à jamais » [sic] si la France réussissait à engager dans l'affaire « une escadre légère d'une douzaine de frégates bonnes voilières avec un nombre suffisant de bâtiments pour le transport de 12 ou 13 000 hommes de débarquement, un train d'artillerie (...) une caisse militaire fournie pour au moins un an et les fonds nécessaires pour la levée et l'entretien d'un corps de troupes indiennes »⁶¹.

D'autres mémorialistes insistent sur la nécessité d'occuper Le Cap et Madagascar comme bases arrière pour une grande expédition en Inde. Burnel imagine ainsi une colonisation de la Grande Île par les esclaves libérés des Mascareignes et ses lendemains triomphants : « Oui, Madagascar établi, nulle possession de nos ennemis n'est à l'abri d'un coup de main. Le léopard en frémira sur les bords du Gange. Les divers princes qu'il tient asservis lèveront la tête, et le nom français que Suffren leur fit chérir et respecter, reprendra la supériorité qu'il n'eût jamais dû perdre »⁶².

Le retour aux réalités est sévère. Les grands projets d'intervention en Inde successivement montés à Paris ou à Port-Louis avortent les uns après les autres ou se soldent par un fiasco.

L'expédition de secours pour Pondichéry que les colons des Mascareignes ont commencé à monter en 1793 n'est jamais partie. L'eût-elle fait d'ailleurs qu'elle serait arrivée trop tard, puisque la ville n'a résisté que 20 jours aux Anglais.

Deux ans plus tard, le projet de Pierre Monneron tourne rapidement court, par la cupidité de son auteur, si l'on en croit Macé qui lui est très hostile. D'après lui, en effet, Monneron, retourné au Port-Louis, oublie ses engagements pour ne plus s'occuper que de commerce et utiliser les fonds de la République à des spéculations privées, avant de disparaître dans un naufrage près de Mascate.

⁵⁸ Jean Meyer et Martine Acerra, *Marines et Révolution*, Ouest-France, 1989, p. 218.

⁵⁹ Sur l'intérêt majeur, pour la France, de prendre Ceylan et Trinquemalé, il existe d'ailleurs un large consensus. Magallon, par exemple, voudrait que, dans le traité de paix avec l'Angleterre, qu'on annonce prochain et favorable, la France ne commette surtout pas la « grande faute politique » d'oublier Ceylan, « l'avant-poste et la clé des mers et du commerce de l'Inde car sans ce point d'appui, toutes les possessions françaises au-delà du Cap seront toujours des établissements précaires ».

⁶⁰ Ce serait, pour Boisseroles, « le chef-d'œuvre de la politique que d'opérer une alliance solide entre Tipou et les Marates ». L'occupation par les Français de Goa, proche de leur capitale Pona, serait certainement un élément qui faciliterait sa réalisation.

⁶¹ Le commentaire qu'ajoute Boisseroles, à ce propos, est très édifiant. Ce serait, écrit-il, « une erreur de croire que les Européens puissent faire seuls la guerre sous ce climat brûlant et sans le secours des gens du pays. Ceux-ci doivent faire tous les travaux, l'Européen ne doit que marcher et combattre ».

⁶² *Essai sur les colonies orientales*, p. 21.

La première grande expédition pour les colonies orientales prévue au printemps 1795 par la Convention – dont Barras devait être un des responsables – ne partit jamais⁶³. Et pas davantage, à l'époque du Directoire, celle, infiniment plus modeste, de Louis Monneron dont les propos lénifiants et même résolument optimistes du ministre ne cachaient d'ailleurs que très mal le manque réel de moyens.

Quant aux renforts envoyés en 1798 par les îles à Tipou, ils se bornèrent, en tout et pour tout, sous le commandement de Chapuis, à quelques officiers de marine, sur le compte desquels Macé ne tarit pas de critiques, et 86 volontaires dont 58 fusiliers⁶⁴ péniblement « ramassés » ! Sur ce maigre effectif, La Réunion, habituel réservoir de soldats, ne fournit que 12 hommes. Laisser à ses seules forces et à ses talents militaires peut être limité⁶⁵, nonobstant sa bravoure, Tipou est tué en défendant sa capitale en mai 1798 et ses états démembrés passent sous contrôle britannique.

L'historiographie française traditionnelle des Mascareignes impute en priorité la responsabilité de cet ultime et décisif fiasco à la vantardise et à la légèreté de Ripaud. Elle reprend en cela l'avis de Malartic, très hostile au corsaire. Mais le gouverneur général a eu aussi lui-même un rôle très négatif dans l'affaire pour avoir donné une malencontreuse publicité aux ambassadeurs de Tipou qui voulaient discrètement se présenter comme de simples marchands⁶⁶. Et les corps constitués de La Réunion également, qui n'auraient de leur côté rien fait, si l'on en croit le gouverneur local Jacob, pour accueillir convenablement les ambassadeurs du Sultan⁶⁷. Car à l'évidence ils étaient plus préoccupés de garantir l'ordre esclavagiste insulaire que de lointaines expéditions.

Que l'intervention française ait été localement mal préparée et qu'elle ait précipité le désastre de Tipou, cela ne fait aucun doute. Mais cela n'explique pas tout. L'élimination du sultan du Mysore, qui avait aussi cherché des soutiens à Kaboul et Constantinople, était en fait inscrite dans la logique impérialiste anglaise et fut surtout l'œuvre délibérée de Wellesley.

VI – La survie des illusions

Pendant les plans sur la comète ne cessent pas avec la mort de Tipou. Au contraire celle-ci paraît encore surexciter les illusions de nombre de mémorialistes sur les succès prévisibles des Français en Inde.

Ainsi pour Magon de Médine⁶⁸ « le partage des dépouilles » du sultan, qui est en train de s'opérer, « doit devenir une source nouvelle de jalousie et de divisions entre les Anglais et les princes du pays, surtout les Marates à qui la puissance anglaise fait ombrage, en dérangeant les projets qu'ils ont de relever leur ancienne souveraineté sur

⁶³ Voir Claude Wanquet, *La France et la première abolition de l'esclavage, 1794-1802. Le cas des colonies orientales, Île de France (Maurice) et La Réunion*, Paris, Karthala, 1998, 724 p., p. 217-227.

⁶⁴ Cf. « État établi en rade de Talichéry le 2 floréal an IV (21 avril 1798) », A. M. A 101.

⁶⁵ Si l'on en croit Chapuis, au fond de lui, Tipou méprisait les Français : « il me détestait (...) mes lettres étaient interceptées et j'ai éprouvé infiniment de désagréments de sa part », écrit-il, en ajoutant que, jusqu'à l'ultime attaque anglaise, il a fait totalement fi de ses conseils.

⁶⁶ Saint Elme Le Duc, *op. cit.*, p. 331-332, 339-345.

⁶⁷ Lettres à Malartic n° 114 et 115 des 16 et 20 ventôse an VI (6 et 10 mars 1798), A. D. R. L 97.

⁶⁸ « Mémoire sur les Îles de France et de La Réunion », non daté, A. N. AF IV 1214, 6^e dossier.

les ruines de l'empire Mogol ». Donc « il est encore possible [pour les Français] d'obtenir des succès et d'arracher [aux Anglais] le sceptre de l'Asie en (...) s'emparant de Surate, et en faisant passer cinq mille hommes dans le Bengale, où est le nerf de leur puissance, et surtout de leurs richesses ».

Lescallier est encore plus optimiste. « J'ose assurer, écrit-il, que nous n'aurions pas plutôt un corps de troupes maître de quelques postes dans l'Inde, que nous verrions accourir en foule des milliers d'hommes armés sous nos drapeaux, avec tous les moyens nécessaires pour faire la guerre avec succès (...) Il ne faudrait pas de bien grandes forces, mais bien commandées et bien dirigées, avec la plus grande pureté d'intentions vis-à-vis des peuples indiens. Une courte relâche à l'Île-de-France procurerait des renforts et augmentations de moyens à l'expédition : on tomberait à l'improviste sur Bombay est Surate, où l'on prendrait aux Anglais des vaisseaux, des munitions et des richesses. De là on viendrait sur Goa et toute la côte de Malabar serait bientôt soulevée en notre faveur et contre les Anglais ; ensuite le Tanjaour, Maduré et l'île de Ceylan. Une seconde campagne, assistée de négociations bien concertées, et d'un gouvernement fondé sur les bons principes, achèverait l'existence des Anglais dans l'Inde et mettrait en notre pouvoir des trésors et des moyens inappréciables ».

Il est stupéfiant qu'un tel discours ait pu passer, aux yeux de l'opinion et des dirigeants français, pour celui d'un expert en la matière. Mais que dire du projet de Larcher d'une grande expédition franco-espagnole qui après avoir « révolutionné » le Brésil et « libéré » Le Cap, renforcée de « cinq à six mille hommes de couleur » fournis par les Mascareignes, rallierait en masse les princes et les peuples de l'Inde pour aller de victoire en victoire contre les Anglais, sinon qu'il repose tout entier sur ce postulat qu'il « faut [bien] tôt ou tard que [ceux-ci] expient les crimes qu'ils ont commis contre l'humanité dans les différentes parties du monde » !

Bonaparte enfourche allègrement de tels dadas. La partie secrète des instructions données en mars 1800 à Villaret-Joyeuse et Lequoy-Montgiraud – directement inspirée, il est vrai, par Lescallier – imagine une sorte d'expansion tentaculaire de l'influence française, à partir des Mascareignes, vers différentes contrées et villes dont Mascate, Quiloa, Anjouan, le Pégou, la Cochinchine, la côte de Malabar, Surate, Tranquebar, Ceylan (...), mais une expansion fondamentalement pacifique : il faudra « affectionner » les dirigeants et les naturels de ces pays à la Nation française et pour cela ses nouveaux délégués s'attacheront à réparer les torts qu'auraient pu commettre auparavant ses marins, corsaires ou commerçants trop avides, et à empêcher à l'avenir toute nouvelle vexation. Trois objectifs prioritaires sont particulièrement soulignés. Le Cap, où « on a lieu de croire qu'il existe (...) un noyau de patriotes bataves et une fermentation qui peut devenir utile aux intérêts des républiques alliées ». Madagascar, où il faudra s'attacher à conforter « la bienveillance particulière que les naturels du pays ont toujours marquée aux Français ». Et surtout l'Indoustan où malgré la disparition de Tipou « on pourra être assuré de trouver tous les esprits bien disposés pour nous et aigris par les oppressions du gouvernement de la compagnie anglaise »⁶⁹.

⁶⁹ Pour agir efficacement, il faudra s'appuyer sur Tranquebar, comptoir danois, seul point « où notre commerce avec l'Inde puisse trouver quelques aliments mais surtout seul lieu où l'on puisse avoir avec sûreté quelque communication (...) avec [nos] amis ».

Cette expédition n'est jamais partie et l'on sait que Decaen, arrivant en rade de Pondichéry en juillet 1803, y apprit, en même temps que la réouverture des hostilités entre la France et l'Angleterre, l'ordre de regagner les Mascareignes.

Cependant les illusions sur les possibilités pour la France d'agir en Inde perdurent, comme le démontre l'ouvrage de Bénot *La démence coloniale sous Napoléon*⁷⁰. Decaen multiplie en 1803-1804 les rapports optimistes et Bonaparte ordonne à Decrès, le 16 janvier 1805, malgré le camp de Boulogne, une expédition de 16 000 hommes dans l'océan Indien avec tout le matériel nécessaire. Decrès freine ce projet, mais Napoléon, en mai 1808, le relance en ordonnant l'envoi à l'automne de deux escadres depuis Lorient et Brest qui aboutiraient finalement à avoir 18 000 hommes à l'Île de France pour une expédition en Inde : « le concours de ces opérations portera l'épouvante à Londres. Une seule, celle de l'Inde, y fera un horrible mal ». Mais Decrès freine encore un projet auquel les Anglais sont décidés à fermement s'opposer et en juin « les affaires d'Espagne s'étant fort gâtées », ce projet est remis à plus tard. Dans tout cela, Bonaparte s'est comporté en « rêveur définitif » comme si Aboukir et Trafalgar n'avaient pas existé et Decaen a tout autant manqué de lucidité.

Reste une nostalgie de la présence française en Inde dont témoigne remarquablement en 1812 la pièce d'Étienne de Jouy *Tippo-Saëb*⁷¹.

En guise de conclusion, quelques observations et interrogations me paraissent s'imposer.

En premier lieu, et pour nuancer ce qui a été précédemment écrit, il convient de signaler qu'un certain nombre d'individus ont su « raison garder » et ne pas embrasser les chimères sur les prévisibles succès français en Inde.

D'abord quelqu'un qui s'est toujours déclaré très attaché à l'Inde pour y avoir commencé sa carrière comme jeune officier, Barras. Il affirme, du moins a posteriori⁷², qu'il ne croyait pas possible qu'après avoir occupé l'Égypte, « Bonaparte dirigeât son armée vers l'Inde à travers les déserts, sans vivres et sous l'influence d'une chaleur dévorante ». « On répondait à toutes mes observations, ajoute-t-il ironiquement, par un plan tracé sur une carte : on sait que sur un pareil terrain et il n'y a aucun obstacle ».

Ensuite un certain nombre d'intervenants dans l'important débat sur les colonies du début de l'époque consulaire. Ainsi l'ex-député de La Réunion à la Convention, Bernard. Certes lui aussi souffre « impatientement la puissance monstrueuse » que les Anglais possèdent en Inde mais il lui semble que, pour l'heure, « la position de notre marine ne nous permet pas de chercher à la balancer ». Le pourrait-elle qu'il conseillerait encore de ne pas le tenter. Il met en effet tous ses espoirs dans une paix, qui paraît alors prochaine, avec l'Angleterre, car c'est « en pleine paix et dans le silence du cabinet » qu'il sera possible de méditer « les coups » qui, à partir de l'Île de France, détruiront sa splendeur en Inde⁷³.

⁷⁰ « Pour l'empereur (...) c'est clair, écrit Bénot, il s'agit de faire du mal aux Anglais, mais quelle est la place des Indiens eux-mêmes, ce n'est pas son affaire ; ils n'existent pas en tant que tels », p. 130.

⁷¹ Voir Jackie Assayag, « Perfide Albion ou la France outragée. Une tragédie du repli colonial sous l'Empire : *Tippo-Saëb* d'Étienne de Jouy (1812) », dans D. Lombard, *Rêver d'Asie*, p. 197-218.

⁷² Dans ses *Mémoires*, tome trois, p. 162.

⁷³ « Réflexions sur l'expédition aux Indes orientales », 6 pluviôse an VIII (26 janvier 1800), A. N. A. F. IV 1211.

Des réserves comparables sont formulées par le premier ministre de la Marine et des Colonies de Bonaparte, Forfait. Dans son *Mémoire* du 12 germinal an X (2 avril 1802) sur *l'état colonial de la France à l'époque de la paix d'Amiens*, il souligne que « nous ne possédons en Inde que ce qu'il faut pour pouvoir affirmer que nous n'en sommes pas exclus ». Il conseille de ne pas essayer de s'appuyer sur ces faibles débris pour tenter de rivaliser avec l'Angleterre mais plutôt de consacrer tous nos efforts au rétablissement de la marine. Dechrès le suit, dans son rapport aux Consuls du 17 floréal an X (7 mai 1802), en conseillant de ne pas fortifier Pondichéry et de concentrer tous nos moyens sur l'Île de France⁷⁴.

On observera que les instructions données à ceux qui devaient partir en mission dans l'océan Indien, après les déclarations emphatiques sur les succès que devait y remporter la France, glissaient elles-mêmes souvent quelques réserves *in fine*. Ainsi Louis Monneron devra « assurer Tipou de l'aide française (...) quand le Directoire pourra la donner » ! Les instructions à Villaret-Joyeuse répètent que tous les princes indiens, y compris ceux « qui sont en apparence conservés dans leur souveraineté (...) détestent le gouvernement anglais » et qu'« il ne faudra qu'un très petit noyau de forces républicaines pour opérer une révolution en notre faveur ». « Il faut du moins », ajoutent-elles avec à la fois plus de réalisme et même quelque cynisme, « entretenir tous ceux qui nous aiment et qui nous désirent dans l'espoir et dans l'idée de cette possibilité » !

En second lieu il est permis de s'interroger sur la sincérité de l'engouement des Français à l'égard de Tipou. Car à bien observer l'imagerie populaire qui célèbre notre « allié naturel » il semble qu'il existe passablement de différences entre certaines images présentant une espèce de *condottiere* ou corsaire, mince, l'oeil vif, la barbe en pointe agressive, et d'autres où l'on voit plutôt « le monarque oriental type », gras, sinon adipeux, l'oeil morne ou lubrique⁷⁵. On observera aussi que les responsables politiques des Mascareignes avaient, en 1790, joué la carte Tipou avant tout par froid réalisme et sans témoigner au personnage ni véritable sympathie, ni même estime. À preuve un épisode du débat sur la nomination de Canaples au gouvernement de Chandernagor. Un de ses adversaires rappelle, pour la combattre, que Canaples avait été quelques années plus tôt « ignominieusement chassé » de l'Inde « par Assouf Doula » et qu'il sera, de ce fait, mal vu de Tipou, « qui se croira bravé de voir élever un homme dont il a eu à se plaindre ». Comme Canaples, présent à la séance, s'indigne des formules usitées à son égard qu'il juge insultantes pour son honneur, plusieurs membres de l'Assemblée l'assurent qu'il ne saurait y avoir de honte à être « ignominieusement » traité par un « barbare » ou par « un despote »⁷⁶.

⁷⁴ Henri Prentout, *L'Île de France sous Decaen, 1803-1810*, Paris, Hachette et C^{ie}, p. 14-15.

⁷⁵ Mais peut-être s'agit-il là d'interprétations trop modernes de ces images ?

⁷⁶ Cependant l'attitude méprisante ainsi exprimée n'est pas réservée au seul Tipou. Elle reflète plutôt le préjugé général des colons pour tout ce qui n'est pas Blanc. Dans le même débat, on fait état d'autres actes de barbarie contre des Français commis en Chine, au Pégou, au Levant, et sévèrement condamnés.

La question la plus importante est celle-ci : l'idéal de libération des peuples opprimés prôné en Inde par la République a-t-il été autre chose qu'un nouvel et éphémère oripeau décorant une politique d'impérialisme traditionnelle ? La Révolution a-t-elle véritablement changé en profondeur la perception de ce pays et de ses habitants et fait disparaître, à leur égard, certains préjugés méprisants et pas toujours dénués de connotations racistes ?

La question est évidemment beaucoup trop vaste pour qu'on y apporte ici une réponse. Cependant, j'aimerais – tant il laisse songeur – citer un extrait du rapport préliminaire que Boissy d'Anglas a présenté à la Constitution de 1795⁷⁷, Constitution qui devait, dans l'esprit de ses créateurs « terminer la Révolution ». Boissy, évoquant les conditions qu'un peuple doit réunir afin de conquérir et conserver son indépendance, déclare : « tout peuple, qui n'est pas essentiellement agricole et guerrier, ne peut conserver son indépendance ; or, si on considère le climat heureux et les riches productions de nos colonies, on jugera que les hommes qui les habitent ne peuvent être ni l'un ni l'autre. Ils sont amollis par l'influence d'une température constante et douce ; ils recueillent presque sans culture les plus riches dons de la terre et, loin d'aspirer à une liberté dont la conservation, comme la conquête, leur coûterait trop d'efforts, ils s'endorment au sein de l'opulence et des plaisirs qu'elle leur procure (...) Un tel peuple doit donc borner ses vœux à être sagement et paisiblement gouverné par des hommes humains et justes, ennemis de la tyrannie ». Et, pour preuve de ce qu'il avance, Boissy cite « l'Inde, les riches et vastes contrées qui s'étendent de l'Euphrate au Gange. La nature les avait dotées de ses plus précieux bienfaits, et des brigands s'y disputent tous les jours le droit d'en asservir les habitants. Les mots d'indépendance, de liberté ne présentent aucune idée à leurs âmes énervées ; il n'est pour eux aucun intermédiaire entre l'état de tyran et celui d'esclaves. Là où ils ne commandent pas, ils obéissent ; là où ils n'oppriment pas, ils sont opprimés ; et le chef d'une tribu, comme celui d'une famille ou d'un empire plus ou moins vaste, est également un despote. On y combat pour asservir d'autres hommes, et jamais pour être libre soi-même ».

*Claude Wanquet est Professeur émérite d'Histoire Moderne
wanquet.claude@wanadoo.fr*

⁷⁷ Pour plus d'informations sur ce rapport, voir Claude Wanquet, *La France et la première abolition de l'esclavage...*, op. cit., p. 248-255.